https://levenissian.fr/Priorite-aux-transports-publics



Le Vénissian : Mars 2017

Priorité aux transports publics !

- Vie politique -

Date de mise en ligne : samedi 11 mars 2017

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Avec les pics de pollution, les médias nous enfument ! La qualité de l'air, pour la santé, c'est toute l'année !

Et si l'air est aujourd'hui meilleur à Lyon qu'il y a 30 ans, c'est que des dizaines de cheminées d'usines se sont éteintes, avec des milliers d'emplois disparus ! Nous avons besoin de réinstaller les usines délocalisées, et comme nous l'avons fait à Vénissieux pour Carbone Savoie, en exigeant les investissements les meilleurs pour réduire au maximum la pollution.

Certains profitent de l'émotion devant les pics de pollution pour aggraver les inégalités, interdisant les voitures anciennes en ville, autrement dit, celles des plus pauvres, en autorisant les gros modèles récents essence, pourtant émetteur de poussières ! Certains annoncent des péages, alors que le président Collomb refuse d'accorder les transports publics gratuits !

Abonnement TCL payé par l'entreprise !

Le prochain « Plan de Déplacement Urbain » de l'agglomération en cours de discussion ne prévoit toujours pas le développement de « RER »

Rien pour relier l'agglomération aux villes voisines, donc rien pour sortir de la fracture du périphérique. Rien de plus que ce qui est déjà connu en métros et trams.

Rien pour une nouvelle qualité du transport public, fréquences et horaires !
L'Etat et le maire de Lyon mettent des millions pour supprimer l'A6-A7 de Ecully à Pierre-Bénite, abandonnent le contournement ouest de Lyon, (tout passera par l'Est !), reportent la partie Sud du contournement fret (CFAL), les trains de marchandise ne passeront plus à la Part-Dieu mais à St-Priest, Vénissieux, St-Fons et Feyzin !

Un tram-train sur Bonneway !

Il nous faut une députée qui se batte pour la qualité de l'air pour tous, pour de nouvelles lignes de métro et tram, une densification forte des horaires et des fréquences !

Copyright © Le Vénissian